

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026**

*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le vingt-neuf mai 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Sylvain BOURDIER - Thierry VERGE - Murielle DESFORGES - Pascal RELIANT - Stéphanie BODEAU – Emmanuelle MICHON (à partir du rapport 2) - Stéphane JARDONNET - Daniel MARTIN - Michel PASSAT - Fernand LECLERCQ - Manuel MAS-PREVOST - Nicolas DA SILVA - Jean-François ESPINASSE - Agnès BELMONTE - Céline LEYREM - Alison CLEMENT – Annick CABOCO (à partir du rapport 2) - Léa BARDOT - Cécile BONDOUX - Marie-Laure DESCAMPS - Gérard CHARBONNEL - Marie-Pierre VELUT - Claude RIBOULET - Jean-Baptiste FERRANDON

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Emmanuelle MICHON a donné pouvoir à Stéphane JARDONNET (rapport 1) - Martine BADUEL a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Jean-Lou LESAGE a donné pouvoir à Sylvain BOURDIER - Daniel AERTS a donné pouvoir à Thierry VERGE - Annick CABOCO a donné pouvoir à Murielle DESFORGES (rapport 1) - Caroline LEOTY a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Nathalie CASTILLO a donné pouvoir à Pascal RELIANT

Secrétaire de Séance : Pascal RELIANT

*_*_*_*_*_*_*_*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbaux des Conseils Municipaux du 2 mars 2026, du 8 avril 2026 et du 30 avril 2026

1 – ELECTIONS SENATORIALES - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMENTRY ET DE LEURS SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal,

- procède à l'élection.

2 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition ;
- décide la création et la suppression des postes énumérés ;
- adopte le tableau des effectifs des emplois permanents et le tableau des effectifs des emplois non permanents.

3 – FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIALISEE EN SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - MAINTIEN DU PARITARISME ET RECUEIL DES L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil Municipal,

- fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et un nombre égal de représentants suppléants au CST ;
- fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et un nombre égal de représentants suppléants à la Formation Spécialisée instituée en son sein ;
- décide du maintien du paritarisme numérique en fixant également à 5 le nombre de représentants titulaires de la Collectivité et un nombre égal de représentants suppléants, au CST et à la formation spécialisée (F3SCT) ;
- autorise le recueil, par le CST et sa formation spécialisée (F3SCT), de l'avis des représentants de la Collectivité en complément de l'expression de l'avis des représentants du personnel.

4 – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE COMMENTRY AU SEIN DE L'AGENCE ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES (ANCIENNEMENT ATDA)

Le Conseil Municipal,

- décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation au scrutin secret ;
- désigne Monsieur Stéphane JARDONNET en qualité de délégué de la Ville de Commentry à l'agence « Allier Bourbonnais Territoires ».

5 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE COMMENTRY AU SEIN DU COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE D'EVOLEA

Le Conseil Municipal,

- décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée ;
- décide, à l'unanimité des votants, de désigner Monsieur Sylvain BOURDIER et Monsieur Matthieu BOISSEAUX en qualité de représentants de la Ville de Commentry au COSC d'Evoléa.

6 – REPRESENTANT PERMANENT DE LA COMMUNE DE COMMENTRY AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SCIC HLM EVOLEA

Le Conseil Municipal,

- décide, à l'unanimité de procéder à la désignation à main levée ;
- décide, à l'unanimité des votants de déclarer en qualité de Maire, Monsieur Sylvain Bourdier, représentant permanent de la Commune au Conseil d'administration de la SCIC HLM Evoléa ;
- dit que la présente délibération sera notifiée à Evoléa.

7 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE BATIE SISE 5 PLACE PIERRE BEREGOVVOY

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition ;

- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes afférents à l'acquisition de ce bien au prix de 27 000€, auxquels s'ajoutent les frais afférents.

8 – DENOMINATION D'UNE VOIE PUBLIQUE 'RUE DU FRONT POPULAIRE

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition ;
- dénomme la voie reliant la rue Denis Papin et l'avenue des Pégauds « rue du Front populaire ».

9 – INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Le Conseil Municipal,

- décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
- charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

10 – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - BUDGET ANNEXE TVA

Le Conseil Municipal,

- décide de constater que le résultat de fonctionnement au Compte Administratif 2025 du Budget Annexe des opérations assujetties à la TVA s'établit à 0 € et que le résultat d'investissement (avec les Restes à Réaliser) s'établit à 161 324,76 euros ;
- décide de constater qu'aucun résultat n'est affecter du CA 2025 du Budget annexe TVA.

11 – ACTUALISATION DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- approuve la tarification applicable selon le détail et les dates d'entrée en vigueur précisées en annexe.

12 – JEUNESSE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA REGION AUVERGNE - RHONE-ALPES CONCERNANT L'INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE BUSSERON DES ELEVES SCOLARISES EN U.L.I.S

Le Conseil Municipal,

- donne son accord à cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville de Commentry et la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'inscription à l'Accueil Périscolaire Busseron des élèves scolarisés en U.L.I.S.

13 – PARTENARIAT ARTISTIQUE ET FINANCIER POUR LE SPECTACLE "TIGRE TIGRE !

Le Conseil Municipal,

- approuve les conditions de la convention tripartite de partenariat entre Montluçon Communauté, la Ville de Commentry et l'OMPAC pour la production du spectacle « Tigre Tigre ! » ;

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de ce projet ;
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

La commission de contrôle des listes électorales va être mise en place. Suite à consultation des groupes politiques, la liste transmise à Monsieur le Préfet est la suivante :

Titulaires

Jean-Lou Lesage,
Martine Baduel,
Céline Leyrem,
Cécile Bondoux,
Jean-Baptiste Ferrandon

Suppléants

Nicolas Da Silva,
Alison Clément,
Caroline Leoty,
Marie-Pierre Velut,
Gérard Charbonnel

Du 6 au 13, la Pléiade participe pour la première fois aux Journées de l'archéologie, avec tout un programme d'animation pour les adultes, les ados et les enfants.

Lundi 8 juin, à 18h : je vous rappelle la commémoration en mémoire des Morts en Indochine, auxquels nous associons toutes les victimes des guerres coloniales.

Le vendredi 12 juin, à partir de 19h, un apéro concert est proposé au Théâtre municipal. Comme d'habitude l'entrée est gratuite. C'est un concert de MARSANDELLE qui vous sera proposé.

Toujours au Théâtre, le lendemain, samedi 13 juin, c'est la chorale Sol Mineur qui proposera son spectacle « Voyage ».

L'exposition « Hommages » sera présentée à la Pléiade du 17 juin au 11 juillet. Il s'agit d'une exposition de photographies argentiques du regretté Robert Aufrère.

Le 18 Juin, à 18h, nous commémorerons l'Appel du Général de Gaulle au monument aux Monuments puis nous poursuivrons au cimetière-ville en traversant le carré militaire pour déposer une plaque à la mémoire d'André Baudon en hommage à ses faits de Résistance.

Une collecte de sang aura également lieu le 18 juin, de 15 heures à 19h à l'Agora.

Le vendredi 19 juin, à 18h30, ce sera le traditionnel concert de plein air gratuit au Théâtre de verdure à la Pléiade pour l'orchestre adulte et l'Harmonie Commentryenne.

Samedi 20 juin, dès 14h30, rendez-vous à l'Agora pour une après-midi festive lors de la fête de l'École de Musique.

Toujours le samedi 20 juin une conférence sur le Front populaire, en particulier dans notre territoire, sera proposé par l'historien et conférencier Jean-Paul PERRIN au Théâtre municipal : conférence gratuite et ouverte à tous, à 18h30.

Le samedi 27 juin, à 18h30 au Théâtre, un nouvel apéro-concert sera proposé : spectacle de pratique vocale « mille temps et quatre saisons ». La clôture de ce cycle se fera avec la classe d'Arnaud Sallé.

La fête de la jeunesse se déroulera le 4 juillet prochain dès 18 heures place du 14 Juillet, avec des animations et à partir de 20 heures soirée mousse et DJ. L'évènement est gratuit.

Ce même jour à 18h, le Festival Musique en Bourbonnais proposera son premier concert de l'édition 2026 à l'église du Sacré-Coeur avec le Concert Impromptu : Jardin d'Ispahan.

Le magazine municipal, qui revient à la fois sur l'installation du conseil et sur les actualités municipales mais présente également la saison estivale, sera diffusé prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry

